

Centre national de gestion

**Arrêté du 15 décembre 2025 établissant la liste des élèves-directeurs et élèves-directrices des soins inscrits sur la liste d'aptitude à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026**

NOR : SFHN2530618A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;

Vu les résultats proclamés par le jury de fin de formation qui s'est réuni à l'École des hautes études en santé publique en séance le 12 décembre 2025,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, en application de l'article 16 du décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière, les élèves-directeurs et élèves-directrices des soins mentionnés ci-dessous, ayant satisfait aux épreuves de fin de formation du corps des directeurs et directrices des soins, sont inscrits sur la liste d'aptitude aux emplois dudit corps, par ordre alphabétique :

- Madame AZAÏS Delphine ;
- Madame BELIEN-ROSSEEL Virginie ;
- Madame BERDEAUX Emmanuelle ;
- Madame BROUSSEAU Caroline ;
- Monsieur CAILLARD Johann ;
- Madame CANDINI Fabienne ;
- Madame CARDONA Patricia ;
- Madame CONTEJEAN Nadège ;
- Madame COUDERT Jessica ;
- Madame COULIER Audrey ;
- Madame D'ASTIER DE LA VIGERIE Sophie ;
- Madame DE SOUSA Laëtitia ;
- Monsieur DREANO Stéphane ;
- Madame FAUQUEMBERGUE Jacqueline ;
- Madame FERNANDES Isabelle ;
- Madame FERRIS-LABARTHE Sophie ;
- Monsieur FLEZ Jérôme ;
- Madame FOUREL Delphine ;

- Monsieur IRIDE Frédéric ;
- Madame IZZO Carole ;
- Monsieur JADAUD Frédéric ;
- Madame KERGARAVAT Nathalie ;
- Madame LAHANQUE Alexandra ;
- Madame LAOUARI Seloua ;
- Monsieur LE BRIS Sébastien ;
- Monsieur LE ROY Olivier ;
- Madame LEFORT Hélène ;
- Madame MALAK Christelle ;
- Madame MONCORPS Florence ;
- Madame MONDIERE Sandrine ;
- Monsieur PARRAIN Vincent ;
- Monsieur PITTE Morgan ;
- Monsieur RÉTIF Sébastien ;
- Madame RODRIGUES Sandrine ;
- Madame RONDIN Maeva ;
- Madame SALAÜN Linda ;
- Madame SIMON Frédérique ;
- Madame THOMAS Sophie ;
- Madame VALERIAUD Céline ;
- Madame VIARD Corinne.

## Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteure de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorial compétent.

## Article 3

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 15 décembre 2025.

La directrice générale du Centre national de gestion,  
Marie-Noëlle GERAUD BREUZARD